

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° 260453A

Je soussigné, Joel PLAY, agissant en qualité de Directeur d'HP Formation, certifie que :

Monsieur Atilla AKTAS

Entreprise : INTERIM QUALITE
30130 - PONT ST ESPRIT

A suivi l'action de formation :

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied (R408)

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : **A l'issu de la formation, les stagiaires seront capables de :**
-Se situer et être acteur de la prévention des risques.
-Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
-Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis : FAVORABLE

Date(s) et durée : **le mercredi 8 avril 2026**
et ce pour une durée de 7.00 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Action de formation

Lieu : HP Formation Pierrelatte
26700 - PIERRELATTE

Présences :	Dates	Horaires	Nb H.
	08/04/2026	de 08:00 à 16:15	7.00

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 4 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Beligneux, le 8 avril 2026

Joel PLAY

Directeur

HP FORMATION
EUROPE PARC
Z.A les 2 B - chemin du Derontet
01360 BELIGNEUX
RCS Bourg en Bresse 501 530 380
SAS 150 000 € capital